

Créez facilement votre registre des traitements grâce à la cartographie des données personnelles de tagOMEGA.



Créer le registre des traitements des données est une tâche longue, complexe et souvent incomplète car elle est basée sur le déclaratif des collaborateurs. Grâce à tagOMEGA, le scan du système d'information permet au DPO d'obtenir la cartographie des données personnelles.

1. CONTEXTE

La législation française demande aux organisations de réaliser des démarches administratives qu'elles ne peuvent constituer que sur une base déclarative étant donné la quantité d'informations disponibles sur les Systèmes d'information (SI). Tout organisme récolte une grande quantité de données personnelles (plus de 60% des documents en contiennent !). Les cartographier peut s'avérer très long et fastidieux, en particulier la Dark Data : ce sont des données non identifiées pouvant intégrer des informations sensibles comme des déchets informationnels. Devant ce déluge informationnel, les organisations ont besoin d'identifier le volume de données structurées et non structurées, ainsi que de fournir certains documents administratifs tel que le registre des traitements, duquel dépendra une grande partie de la stratégie de mise en conformité qui sera mise en place. Aujourd'hui, il est devenu plus qu'important de garder le contrôle sur ses données personnelles, tout en répondant aux dernières contraintes juridiques, et plus précisément au RGPD.

2. RÉALISATION

tagOMEGA recense et cartographie toutes les données à caractère personnel présentes dans les systèmes d'information des organisations, le tout dans une interface simple et intuitive. Outil indispensable au DPO, tagOMEGA contribue à la mise place et au maintien de la conformité RGPD dans le temps.

L'offre comprend :

- La licence d'utilisation de tagOMEGA pour une durée déterminée
- Le forfait d'installation et de formation d'une journée
- L'assistance technique à distance ou sur place et mises à jour pendant toute la durée d'utilisation

3. BÉNÉFICES

Grâce à tagOMEGA, le DPO et/ou le responsable du traitement concerné a désormais accès à la **cartographie complète** des **données** personnelles présentes dans le système d'information, même **non structurées**. Les utilités sont multiples :

- **Constituer et mettre à jour le registre des traitements à chaque fois que le DPO en identifiera** grâce à la cartographie des données de tagOMEGA
- **Définir les objectifs à court et long terme** de mise en conformité
- **Mettre en place des audits réguliers** pour s'assurer du bon fonctionnement de sa stratégie de mise en conformité
- **Sensibiliser et former les collaborateurs** sur leur gestion des données à caractère personnel grâce à ce référentiel incontestable

Constituer son registre des traitements grâce à tagOMEGA accélérera considérablement votre mise en conformité au RGPD.